

ATTESTATION

Je soussigné, Yann Bacconnier, Directeur des routes et des mobilités du Département de l'Ardèche, atteste que les travaux de réparation de l'ouvrage franchissant le Rhône et reliant Andance à Andancette - RD86 B - nécessitent la fermeture de l'ouvrage à la circulation des véhicules motorisés du 1er juillet 2019 au 31 octobre 2019.

La circulation des piétons et cycles est autorisée sur le pont pendant la durée des travaux.

La déviation préconisée par les services du département de l'Ardèche prévoit le franchissement du Rhône par l'ouvrage de ST VALLIER/SARRAS par la RD86C soit un détour de 17 kilomètres.

Pour faire valoir ce que de droit

Le Directeur des routes et des mobilités,


Yann BACCONNIER

